

MAIRIE DE LONGAGES
LA PRADE
31410 LONGAGES

La Mairie de Longages recrute

ÉLECTRICIEN POLYVALENT

Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial ou contractuel – Catégorie C

Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique).

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Filière : Technique

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Positionnement : sous l'autorité du chef de service

Métier(s) :

Chargé ou chargée de maintenance du patrimoine bâti
Ouvrier ou ouvrière de maintenance des bâtiments

La commune de Longages, forte de 3 455 habitants et en plein développement, recherche un(e) électricien(ne) polyvalent afin de renforcer son service technique.

Sous l'autorité du chef de service et intégré(e) à une équipe de 5 agents, vous assurez principalement les travaux d'entretien, de maintenance, dépannage et de mise en conformité des bâtiments et des équipements municipaux.

Vous intervenez sur les installations électriques en courant fort et courant faible, dans le respect des normes et des règles de sécurité en vigueur.

Ce poste s'adresse à un(e) professionnel(le) disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, capable de travailler avec autonomie, rigueur et fiabilité, tout en appréciant le travail en équipe et le contact avec les usagers.

Vous souhaitez rejoindre une collectivité dynamique et contribuer directement à la qualité et à la continuité du service public ?

Rejoignez les services techniques de la commune de Longages !

Mission du poste

Sous la responsabilité du chef d'atelier, vous intégrez à une équipe de 5 agents.

Vous effectuez les travaux de mise en conformité, de dépannage et de maintenance des installations et équipements électriques des bâtiments municipaux.

Vous assurez notamment l'entretien et la maintenance des installations électriques en courant fort et courant faible, dans le respect des règles de sécurité.

Vous installez les équipements électriques, assurez leur mise en service et pouvez être amené(e) à assurer l'installation et la permanence de certaines sonorisations lors de manifestations municipales ou associatives.

Avantages

- Rémunération selon grilles statutaires + régime indemnitaire (IFSE+CIA).
- Participation à la protection sociale complémentaire et à la Mutuelle.
- Tickets restaurant.
- Téléphone professionnel et véhicule de service.

I. MISSIONS PRINCIPALES

Vous êtes notamment chargé(e) de :

- Assurer la maintenance électrique des bâtiments et équipements municipaux ;
- Réaliser des travaux neufs et de réhabilitation en courant fort et courant faible ;
- Intervenir sur les installations de VMC, de chauffage, de sécurité incendie et réaliser les travaux de mise en conformité ;
- Effectuer les travaux de dépannage et de maintenance sur les réseaux et équipements en courant faible et sur les installations en courant fort ;
- Réaliser des opérations de relamping, notamment dans les gymnases et groupes scolaires ;
- Assurer la maintenance préventive des installations électriques ;
- Appliquer et vérifier les règles de sécurité relatives aux installations électriques, notamment dans les ERP (écoles, crèches, équipements sportifs, etc.) et en milieux humides ;
- Diagnostiquer les pannes sur les installations électriques et intervenir dans la limite de vos habilitations ;
- Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste ou d'une entreprise extérieure ;
- Créer et réaliser des installations électriques complètes ;
- Participer aux réunions de chantier et aux réunions de service ;
- Accompagner les visites des bureaux de contrôle et procéder aux travaux nécessaires à la levée des réserves ;

- Réaliser les installations électriques provisoires nécessaires aux manifestations municipales, sportives, culturelles ou associatives ;
- Installer, contrôler et assurer la maintenance des équipements de sonorisation lors de certaines manifestations (réunions de quartier, fêtes, cérémonies, etc.) ;
- Renseigner les bons et fiches d'intervention afin d'assurer le suivi et la clôture des interventions réalisées ;
- Contrôler l'approvisionnement en matériel, matériaux et produits nécessaires aux interventions ;
- Rendre compte à la hiérarchie des interventions réalisées, des difficultés rencontrées et des éventuelles anomalies constatées ;
- Assurer une relation de qualité avec les usagers et utilisateurs des équipements municipaux.

II. MISSION SECONDAIRE

- Participer au bon fonctionnement des équipements municipaux.
- Participer, à la demande de la hiérarchie, aux actions transversales nécessaires à la continuité du service technique, notamment en période de surcharge d'activité.
- Assurer ponctuellement une permanence technique lors de manifestations municipales et associatives.
- Participer à l'entretien courant de l'atelier et du véhicule de service ;
- Intervenir ponctuellement sur d'autres travaux relevant des compétences des services techniques, dans le cadre de la polyvalence du poste.

III. COMPÉTENCES ET QUALITES ATTENDUES

Savoir-faire

- Maîtrise des techniques d'installation, de maintenance et de dépannage électrique ;
- Connaissance des installations en courant fort et courant faible ;
- Connaissance des règles et normes de sécurité applicables aux installations électriques ;
- Capacité à diagnostiquer une panne et à proposer une solution adaptée ;
- Capacité à identifier les limites de son champ d'intervention et à solliciter un spécialiste lorsque nécessaire ;
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité sur chantier ;
- Connaissance des techniques propres aux différents corps d'état du bâtiment ;
- Capacité à rédiger des comptes rendus, renseigner des fiches d'intervention et assurer un reporting régulier ;
- Capacité à planifier et prioriser les interventions, notamment en situation d'urgence ;
- Capacité à travailler en coordination avec les autres corps d'état et les entreprises intervenant sur les bâtiments municipaux.

Savoir-être

- Rigueur et fiabilité ;
- Méthode et organisation ;
- Autonomie ;
- Réactivité ;
- Capacité d'anticipation ;
- Respect des délais ;
- Sens des responsabilités ;
- Capacité à rendre compte et à alerter ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Qualités relationnelles ;
- Sens du service public ;
- Adaptabilité et dynamisme ;
- Esprit d'initiative ;
- Discrétion et respect du devoir de réserve ;
- Sens du contrôle et de la vérification ;
- Respect des matériels, équipements et locaux.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Relations internes

- Directrice Générale des Services ;
- Chefs de services ;
- Maire et élus en charge des services techniques ;
- Service administratif ;
- Services restauration et entretien ;
- CCAS ;
- Médiathèque ;
- Police municipale ;
- Ensemble des agents de la collectivité.

Relations externes

- Fournisseurs et prestataires ;
- Entreprises titulaires de marchés ;
- Bureaux de contrôle et organismes de vérification ;
- Entreprises et intervenants extérieurs.

CONTRAINTES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Intervention en milieu occupé,
- Travail dans des positions inconfortables et/ou d'accès difficile
- Travail à l'intérieur et à l'extérieur par tous temps
- Travail en hauteur

- Déplacement sur l'ensemble du territoire communal ;
- Port obligatoire d'un équipement de sécurité et respect strict des consignes de sécurité ;
- Disponibilité ponctuelle lors de manifestations ou d'événements exceptionnels ;
- Interventions possibles en dehors des horaires habituels, notamment dans le cadre de manifestations municipales.

PROFIL RECHERCHÉ

Formation et qualifications

- CAP, BEP ou Bac Professionnel dans le domaine de l'électricité exigé ;
- Expérience confirmée en électricité exigée
- Habilitations Electriques minimales : B2V, BC, BR (obligatoire)
- CACES R486 PEMP cat. B (apprécié, sinon, aisance dans le travail en hauteur pour futur habilitation)
- Permis B indispensable,

Compétences professionnelles

- Maîtrise des techniques d'installation, de maintenance et de dépannage électrique ;
- Maîtrise des règles de sécurité électrique ;
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité sur chantier ;
- Connaissance des techniques propres aux différents corps d'état du BTP ;
- Capacité à travailler en coordination avec les différents corps d'état ;
- Capacité à communiquer efficacement avec les collègues, les entreprises et les utilisateurs des bâtiments ;
- Maîtrise des techniques de reporting ;
- Maîtrise des écrits professionnels : courriels, prises de notes, comptes rendus et bilans de fin de chantier ;
- Capacité à analyser et hiérarchiser les tâches ;
- Capacité à organiser et planifier les interventions, y compris en situation d'urgence ;
- Ouverture aux nouvelles techniques et aux évolutions des équipements.

Qualités personnelles

- Autonomie ;
- Esprit d'initiative ;
- Rigueur ;
- Disponibilité et réactivité ;
- Sens du travail en équipe ;
- Qualités relationnelles ;
- Sens du service public ;
- Respect de la hiérarchie et des consignes ;
- Diplomatie et discrétion ;
- Respect du devoir de réserve ;
- Respect du matériel et des équipements.

HORAIRES

35h00 hebdomadaires.

Certains chantiers ou événements peuvent occasionnellement nécessiter des dépassements d'horaires, donnant lieu, selon les conditions réglementaires applicables, au paiement ou à la récupération des heures supplémentaires.

CANDIDATURE

Les candidatures devront comprendre :

- un CV détaillé ;
- une lettre de motivation en lien avec le poste proposé ;
- le dernier arrêté de situation administrative, pour les agents titulaires ;
- le dernier entretien professionnel annuel, le cas échéant.

Les candidatures seront à adressées par courriel à : coordonnateur@longages.fr

LA MAIRIE DE LONGAGES RECRUTE ÉLECTRICIEN(NE) POLYVALENT(E) – MAINTENANCE & PATRIMOINE

Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial – Catégorie C

Ouvert aux contractuels à titre dérogatoire aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8, disposition 2, du Code général de la fonction publique).

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou en raison de la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Filière technique – Temps complet – 35 h

 Mairie de Longages – La Prade – 31410 Longages

 **ET SI VOTRE SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE CONTRIBUAIT DIRECTEMENT AU BON FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?**

Avec 3 455 habitants et un territoire en plein développement, la Commune de Longages renforce son service technique et recherche son/sa futur(e) Électricien(ne) polyvalent(e).

Sous l'autorité du chef de service technique, vous rejoindrez une équipe de 5 agents et interviendrez sur l'ensemble du patrimoine et des équipements municipaux.

Votre rôle ?

Entretien, sécuriser, dépanner, améliorer et faire évoluer les installations électriques de la commune. Écoles, équipements sportifs, bâtiments municipaux, espaces associatifs, manifestations, installations provisoires...

Vous serez un référent technique de terrain, capable d'intervenir au quotidien mais aussi d'identifier les situations nécessitant une intervention spécialisée.

Nous recherchons un professionnel autonome, rigoureux et réactif, qui apprécie le travail en équipe et qui souhaite mettre ses compétences au service de la collectivité.

 **VOTRE MISSION**

Vous assurez la maintenance et l'évolution des installations électriques des bâtiments et équipements municipaux.

Votre activité combine maintenance préventive, dépannage, travaux neufs, mise en conformité et interventions liées aux manifestations municipales.

Mais surtout, nous recherchons quelqu'un qui ne se contente pas d'intervenir :

Vous diagnostiquez, vous sécurisez, vous anticipez, vous rendez compte et vous proposez.

Votre expertise contribue directement à garantir la sécurité des usagers, la continuité de fonctionnement des équipements et la qualité du patrimoine communal.

1. MAINTENANCE & DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE

Vous assurez notamment :

- la maintenance électrique des bâtiments et équipements municipaux ;
- les opérations de maintenance préventive ;
- les travaux de dépannage sur les installations électriques ;
- les interventions sur les réseaux et équipements en courant fort et courant faible ;
- le diagnostic des pannes et dysfonctionnements ;
- la remise en état des installations dans la limite de vos habilitations ;
- L'identification des situations nécessitant l'intervention d'un spécialiste ou d'une entreprise extérieure ;
- les opérations de relamping, notamment dans les gymnases, groupes scolaires et autres bâtiments communaux ;
- la mise en sécurité des installations présentant un risque.

Votre vigilance est essentielle

Vous intervenez sur des équipements utilisés quotidiennement par les habitants, les associations, les agents municipaux et les enfants.

Votre rôle est donc essentiel pour garantir :La sécurité des installations, la continuité du service et la protection des utilisateurs.

2. TRAVAUX NEUFS & RÉHABILITATION

Vous participez aux travaux d'amélioration et d'évolution du patrimoine communal :

- création d'installations électriques complètes ;
- travaux neufs et de réhabilitation ;
- interventions en courant fort et courant faible ;
- travaux liés à la VMC, au chauffage et aux équipements techniques ;
- interventions liées aux systèmes de sécurité incendie ;
- travaux de mise en conformité ;
- installation et mise en service des équipements ;
- participation aux réunions de chantier ;
- coordination avec les autres corps d'état et les entreprises intervenantes.

Vous êtes capable de passer d'une intervention de dépannage à un chantier plus global de rénovation ou de mise en conformité.

3. CONTRÔLE & MISE EN CONFORMITÉ

Vous contribuez à la sécurité et à la conformité du patrimoine communal :

- application des règles de sécurité relatives aux installations électriques ;
- interventions dans les ERP, notamment les écoles, équipements sportifs et autres bâtiments municipaux ;
- prise en compte des contraintes spécifiques liées aux milieux humides ;
- accompagnement des visites des bureaux de contrôle ;
- analyse des observations et réserves ;
- réalisation ou suivi des travaux nécessaires à la levée des réserves ;
- signalement à la hiérarchie des anomalies ou situations à risque.

Votre capacité à détecter une anomalie avant qu'elle ne devienne un problème sera particulièrement appréciée.

4. MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

La vie d'une commune ne s'arrête pas aux horaires habituels des services.

Vous participez donc également à la préparation technique des manifestations municipales, sportives, culturelles et associatives :

- installation électrique provisoire ;
- branchements et équipements nécessaires aux manifestations ;
- installation et contrôle des sonorisations ;
- intervention lors de réunions, cérémonies, fêtes ou événements municipaux ;
- permanence technique ponctuelle lors de certaines manifestations ;
- intervention en urgence lorsque la sécurité ou le bon déroulement d'un événement le nécessite.

Votre polyvalence permet à la commune d'être réactive et de garantir le bon déroulement de ses événements.

5. SUIVI DES INTERVENTIONS & GESTION DU MATÉRIEL

Vous assurez également :

- le renseignement des bons et fiches d'intervention ;
- le suivi des travaux réalisés ;
- le compte rendu des difficultés rencontrées ;
- l'alerte de la hiérarchie en cas d'anomalie ou de risque ;
- le contrôle de l'approvisionnement en matériel, matériaux et produits ;
- le suivi et le respect des stocks nécessaires aux interventions ;
- l'entretien courant de l'atelier ;
- l'entretien courant du véhicule de service ;
- le respect et la bonne utilisation des équipements et matériels mis à disposition.

Le reporting et la transmission de l'information font partie intégrante du métier.

6. UN ÉLECTRICIEN... MAIS AUSSI UN AGENT DU SERVICE PUBLIC

Votre mission ne se limite pas à la technique.

Vous êtes en contact avec :

- les agents municipaux ;
- les associations ;
- les utilisateurs des équipements ;
- les entreprises ;
- les fournisseurs ;
- les élus.

Vous devez donc être capable d'expliquer simplement une intervention, de dialoguer avec différents interlocuteurs et d'adapter votre comportement aux situations rencontrées.

La qualité du service rendu aux habitants est au cœur de votre intervention.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

VOTRE EXPERTISE TECHNIQUE

Vous disposez idéalement d'une formation :

- CAP ou BEP électricité ;
- Bac professionnel dans le domaine de l'électricité.

UNE EXPERIENCE CONFIRMEE EN ELECTRICITE EST EXIGEE.

Vous maîtrisez notamment :

- les techniques d'installation électrique ;
- la maintenance et le dépannage ;
- le courant fort et le courant faible ;
- les règles de sécurité électrique ;
- le diagnostic des pannes ;
- les règles d'hygiène et de sécurité sur chantier ;
- les techniques propres aux différents corps d'état du bâtiment.

VOS HABILITATIONS

- Les habilitations électriques minimales suivantes sont obligatoires : B2V – BC – BR
- Le CACES R486 – PEMP catégorie B est apprécié.
- À défaut, une aisance dans le travail en hauteur et la capacité à obtenir ultérieurement l'habilitation correspondante seront appréciées.
- Permis B indispensable.

VOS QUALITÉS

Pour réussir dans ce poste, vous êtes :

- Rigoureux(se)
Les installations électriques exigent précision, méthode et respect des procédures.

- Autonome
Vous savez organiser vos interventions et gérer vos priorités.
- Réactif(ve)
Vous savez intervenir rapidement lorsqu'une situation l'exige.
- Responsable
Vous connaissez vos limites d'intervention et savez alerter lorsqu'un spécialiste est nécessaire.
- Anticipateur(trice)
Vous repérez les anomalies et les besoins avant qu'ils ne deviennent des urgences.
- Polyvalent(e)
Vous êtes à l'aise avec différentes situations et différents environnements de travail.
- Esprit d'équipe
Vous appréciez travailler avec les autres agents et les différents services de la collectivité.
- Pédagogue et relationnel(le)
Vous savez expliquer simplement une intervention aux utilisateurs et aux collègues.
- Discret(ète)
- Vous respectez le devoir de réserve et les obligations liées au service public.
- Et surtout, vous avez le sens du travail bien fait et du service public.

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Vous rejoindrez une équipe technique composée de 5 agents, placée sous l'autorité du chef de service.

Vous travaillerez au quotidien avec :

En interne

- la Directrice Générale des Services ;
- le Maire et les élus en charge des services techniques ;
- le service administratif ;
- les services restauration et entretien ;
- le CCAS ;
- la médiathèque ;
- l'ensemble des agents de la collectivité.

En externe

- les fournisseurs ;
- les prestataires ;
- les entreprises titulaires de marchés ;
- les bureaux de contrôle ;
- les organismes de vérification ;
- les différents intervenants techniques.

CONTRAINTES & CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le poste implique notamment :

- des interventions en milieu occupé ;
- du travail dans des positions inconfortables et/ou des zones d'accès difficile ;
- du travail à l'intérieur et à l'extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques ;
- du travail en hauteur ;
- des déplacements sur l'ensemble du territoire communal ;
- le port obligatoire des équipements de protection individuelle ;
- le strict respect des consignes de sécurité ;
- une disponibilité ponctuelle lors de manifestations et événements exceptionnels ;
- des interventions pouvant occasionnellement dépasser les horaires habituels.

HORAIRES

35 heures hebdomadaires.

Certains chantiers ou événements peuvent occasionnellement nécessiter des dépassements d'horaires, donnant lieu, selon les conditions réglementaires applicables, au paiement ou à la récupération des heures supplémentaires.

NOS AVANTAGES

- Rémunération selon les grilles statutaires
- Régime indemnitaire (IFSE et CIA) ;
- Participation à la protection sociale complémentaire et à la mutuelle ;
- Titres-restaurant ;
- Téléphone professionnel ;
- Véhicule de service.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Parce qu'ici, votre métier a une utilité très concrète.

Chaque jour, votre travail contribue à permettre aux habitants, aux enfants, aux associations et aux agents municipaux de bénéficier de bâtiments et d'équipements sûrs, fonctionnels et entretenus.

Vous interviendrez sur un patrimoine communal varié, dans une commune en développement, avec une équipe à taille humaine et une réelle diversité de missions.

Si vous aimez la technique, le terrain, la polyvalence et le travail bien fait...

 **Rejoignez les services techniques de la Commune de Longages !**

CANDIDATURE

Votre candidature devra comprendre :

- un CV détaillé ;
- une lettre de motivation en lien avec le poste ;
- le dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires ;
- le dernier entretien professionnel annuel, le cas échéant.

Les candidatures sont à adresser à :

 coordonnateur@longages.fr

 **Mairie de Longages – La Prade – 31410 Longages**

Offre détaillée sur Emploi-Territorial.